

Compte-rendu commission Associations
Vendredi 24 avril 2026 – 19h

Cette première réunion de cette commission était animée par Frédéric FARGETTE, maire, et Emilie BOURNIER, conseillère municipale.

Sylvie OSSEDAT, Laurent MONNET, Corinne MARSON, Aurélien FOURT, Anne MARNAT, Chantal FACY et Didier LIENNART étaient également présents en tant qu'élus.

Personnes présentes :

Pascal MARSON (Amicale Laïque), Thierry LEGENDRE (Association Cycliste Cunlhatoise), Anne-Marie FONTBONNE (Rugby Pays de Cunlhat), Guillaume BONVARLET (COMAC), Marie COURT (ASELF), Isabelle BURGAUD (Hôtel des Voyageurs), Elisabeth LEGER (Kass'Patt), Gérald COLLANGE (Association Sportive du Golf), Jean-Louis FAYOLLE (Age d'Or), Didier LEGAND (Yaka Cunlhat), Laëtitia MARTINROCHE (Yaka Cunlhat), Christophe FOURNIOUX (Yaka Cunlhat, Amicale des Sapeurs-Pompiers) Jennifer HEITZ et Anaïs STIEVENARD (APE), Solen AGNONA (Obrador), Antoinette BEAUMONT (Ensol), Sophie TALBOTIER (La Poulpe), Adrien BERARD et Damien FOULHOUX (LibrAToi), Audrey GIRARD (Cure Tujurs), Pauline LAPENDRY (Entrez dans la danse et Des Terres Communes), Cécile GERMAIN (Cure Tujurs et APE), Nathalie FARGETTE (AGV Tonic), Isabelle FRAISSE (Trot'Eden), Sandrine SEPTIER (Trot'Eden), Maud NEMETH, Agathe PETITJEAN, Marc CURIAL, Corinne CANEVET (COMAC), Jocelyne RAFFIN, Hélène GONNOT (Octopus), Céline CLERGEAT (Octopus), Lise COUDERT, Leah FERRERI (La Grange aux Ailes / LibrAToi), Lucie PHILIPPE (Re-Source), Marie-Paule MAYOUX et Annick OMALY (C.L.A.C) et Francine FRAMERY (Don du sang).

1. Présentation des associations présentes

Un tour de table a permis de présenter chaque association qui était représentée lors de cette réunion.

Les participants ont été invités, à l'issue de la réunion, à vérifier les informations et coordonnées mentionnées sur le site cunlhat.fr/loisirs/culture/associations (rubrique en cours de mise à jour) et de signaler toute correction à apporter au secrétariat de mairie.

Compte-rendu commission Associations
Vendredi 24 avril 2026 – 19h

2. Ecoute et recensement des besoins

a. Locaux communaux

Ils ont été présentés et listés de la manière suivante :

- Locaux actuellement occupés (liste non exhaustive et superficies approximatives) :

LOCAUX et ASSOCIATIONS	SUPERFICIE (m²)
Local Zone Artisanale : Chasse	100
Buvette et vestiaires du stade : ASC et Cochonnet Cunlhatois	190
Local rue Barrot : ASC	288
Place Lamothe : Yaka + COMAC occupent l'étage ; RDC libre	370
Route de Tours (parking cimetière) : Yaka Cunlhat	30
Chalet tennis : Le Rucher école de Cunlhat	50
Le colombier : Aide et Partage	360
Place Lamothe ancienne Gendarmerie : Age d'or	100

* APE : un stockage au RDC place Lamothe.

La Poulpe dans un cabanon derrière VDL vers le basket.

- Locaux et salles à disposition pour toutes les associations (superficies approximatives) :

Compte-rendu commission Associations
Vendredi 24 avril 2026 – 19h

LOCAUX et ASSOCIATIONS	SUPERFICIE (m ²)
VDL / salle de la Base de Loisirs du plan d'eau*	338
Salle des fêtes*	280
Salle omnisports Roger Fayet	1 970
Chalet place du marché	25
Mairie : Salle du conseil et salle au dernier étage Salle à l'étage de la MSAP	

*les conventions et règlements de location sont disponibles sur le site cunlhat.fr.

- Salle de VDL / base de loisirs du plan d'eau :

Dans les années à venir, de gros travaux sur cette salle vont être réalisés. En attendant, la grande salle a été repeinte et il faut repeindre les petites. Avant ces travaux, il semble judicieux de voir si des éléments sont à enlever et si la configuration est à revoir. Après discussion, la majorité a validé la suppression de la cheminée dans la cuisine actuelle et la suppression de la cloison dans la salle d'entrée ainsi que la cloison entre la petite salle d'entrée et la grande salle. L'armoire réfrigérée sera à enlever aussi et à remplacer par une nouvelle moins énergivore.

- Locaux désormais disponibles (anciennement occupés par les professionnels de santé ; superficies approximatives) :

LOCAUX et ASSOCIATIONS	SUPERFICIE (m ²)
Ancienne trésorerie	482
Bâtiment Pommier	280

La question d'une éventuelle future maison des associations (à l'ancienne trésorerie ?) a été évoquée.

Liste des besoins évoqués :

- Entrez dans la danse : local de stockage pour costumes et papiers, bureau
- Aide et partage : avoir un lieu plus grand
- Octopus : un petit local de stockage pour tables et chaises.
- CADA : un petit local pour faire les enseignements

Compte-rendu commission Associations
Vendredi 24 avril 2026 – 19h

- ...

b. Matériel

Le document permettant d'emprunter du matériel communal a été présenté. Il est disponible sur le site internet via ce lien : <https://www.cunlhat.fr/commune/emprunt-de-materiel-communal>.

Didier LIENNART a également rappelé qu'il était possible d'emprunter du matériel à la Communauté de Communes Ambert Livradois-Forez : voir démarches et contact via ce lien : www.ambertlivradoisforez.fr.

La question de la mise à disposition de véhicules a été soulevée.

Didier LIENNART a présenté la solution de mise à disposition de véhicules par Ambert Livradois-Forez : voir précisions dans le document ci-joint : [services ALF proposés aux associations](#).

c. Subventions

Le principe actuel d'attribution des subventions aux associations a été expliqué : 200€ pour le fonctionnement des associations n'organisant pas de manifestations et 400€ pour celles ayant une activité destinée à la jeunesse et/ou organisant des manifestations ouvertes à tout public.

Il a été précisé qu'une subvention complémentaire pouvait être attribuée sur demande lorsqu'une manifestation de plus grande ampleur était prévue. La liste des subventions versées en 2026 a été présentée :

NOM	Subvention 2025 (+Sub Suppl)	Subvention 2026	Subvention complémentaire
ACPG - CATM	200	200	
ADMR Olliergues	800 +200	800	
Age d'Or	200	200	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1368	1166	
Amicale Laïque	400	400	
Association Parents Elèves - APE	400	400	
Association sportive cunlhatoise – ASC (foot)	400	400	
Association Sportive Golf Cunlhat	400	400	
Association des commerçants & artisans - COMAC	400+650	400	

Compte-rendu commission Associations
Vendredi 24 avril 2026 – 19h

Association cycliste cunlhatoise	200	200	
Badminton Cunlhatois	200	200	
Culture et Loisirs à Cunlhat - CLAC	400 + 1200	400	
Coopérative scolaire (école élémentaire) 68 *15+ent piscine+200	1295	1608	
Coopérative scolaire (école élémentaire juin 2026)	650	650	
Coopérative scolaire (école maternelle) 15*41+ent piscine / 300 € - 2,10 € Entrée par enf 7 séances *20*2,10	737	1217	
Coopérative scolaire (école maternelle) Sortie Festival Issoire			500
Donneurs de Sang	200	200	
Entrez dans la danse	400	400	
AGV Tonic	200	200	
Ensemble et solidaires En Sol	400	400	
La Poulpe	400 + 1200	400	900
L'Elégante cunlhatoise	200	200	
Le Cochonnet cunlhatois	400	400	
Le Rucher du Livradois	400	400	
Prévention routière	100	100	
Trot'Eden	0 + 200	200	
Re-Source	200	200	
Rugby Pays de Cunlhat - RPC	400	400	
Yaka Cunlhat	400 + 1500	400	2150
DIVERS		4409	
TOTAL	17200	16950	3050
TOTAL GENERAL		20000	

Il a été proposé de revoir le système d'attribution actuel (en étant, par conséquent, à l'écoute de toute éventuelle suggestion) ou de le maintenir en le communiquant de manière plus claire et transparente (solution choisie) :

- En fixant, par exemple, une période de demande de subvention et en la communiquant
- Via un formulaire à remplir par les associations, avec présentation de la manifestation concernée et établissement d'un budget prévisionnel.

Compte-rendu commission Associations

Vendredi 24 avril 2026 – 19h

La Dotation d'Animation Locale Décentralisée, attribuée par le Département, a aussi été présentée comme une éventuelle subvention complémentaire possible pour les associations (formulaire accessible via ce lien : [DALD 2026](#)).

Didier LIENNART et Chantal FACY ont rappelé les points d'appui à la vie associative que sont l'A.D.A.C.L. à Saint-Germain-l'Herm et l'association la Brèche à Ambert (voir leurs coordonnées via ces liens : [services ALF proposés aux associations](#) et [autres contacts utiles](#)).

En conclusion et afin de recenser au mieux les besoins des associations, il a été décidé qu'un formulaire serait élaboré et leur serait ensuite transmis.

3. Communication des manifestations

Il a été rappelé que le bulletin municipal mensuel « Vivre à Cunlhat » était à la disposition des associations afin d'y communiquer leurs manifestations et ce, par l'envoi de leur article au plus tard le 10 du mois qui précède l'édition du bulletin.

La page Facebook et le compte Instagram de la mairie ont également été évoqués comme d'autres moyens de partage de communication.

A noter également que chaque association est aussi responsable de la communication des manifestations qu'elle organise : la mairie doit, effectivement et normalement, n'être qu'un relais pour la diffusion de la communication déjà élaborée.

Les associations peuvent également communiquer sur leurs événements sur les sites Open Agenda Pays de Cunlhat et la Maison du tourisme du Livradois-Forez via ce lien : <https://www.cunlhat.fr/tourisme/fetes-et-manifestations>

Le formulaire qui sera transmis aux associations afin de recenser leurs besoins devra aussi permettre de lister toutes les manifestations organisées. L'idée serait de constituer un calendrier commun, à l'échelon communal dans un premier temps afin de pouvoir éventuellement le transmettre ensuite à la Communauté de Communes.

Lors de cette réunion, il a été très souvent exprimé l'envie et le besoin, par les associations présentes, d'échanger entre elles mais aussi avec la municipalité, à travers d'éventuelles prochaines réunions et/ou l'organisation d'un éventuel forum des associations.

Compte-rendu commission Associations
Vendredi 24 avril 2026 – 19h

Renouer un dialogue association – municipalité plus clair et plus transparent est essentiel afin de maintenir ce tissu dynamique.